



FICHE PRODUIT

Produits ménagers ou de bricolage

Eau de Javel

L'eau de Javel est à l'origine de nombreux accidents domestiques. Elle est le deuxième produit mis en cause lors d'intoxications, après le monoxyde de carbone, toutes classes d'âge confondues.



DESCRIPTION DU PRODUIT

- Dérivé du chlore, disponible sous deux formes :
Diluée : en bouteilles
Concentrée : en pastilles et berlingots
- Propriétés du produit :
Désinfectantes, blanchissantes, désodorisantes.
- L'EAU DE JAVEL NE LAVE PAS.
- Risques : utilisation et stockage à la maison.
- Possibilités d'éviter l'utilisation : remplacez-la par un nettoyage régulier avec de l'eau chaude et un détergent universel.

Conseils d'utilisation



- Acheter de préférence un produit contenant du bitrex (logo à gauche) qui rend le produit amer et évite les récives d'ingestion.
- Acheter plutôt de l'eau de javel diluée (moins agressive).
- Utiliser le produit seul (risque de dégagement gazeux).
- Pour les dilutions (pastilles et berlingots), suivre les conseils sur l'emballage.
- Nettoyer et rincer la surface sale avant utilisation de l'eau de javel, rincer abondamment après.
- Respecter la durée d'action du produit avant rinçage.
- Porter emballages vides et restes de produits, à une collecte de petits produits chimiques.

Précautions à prendre

- Ne jamais mélanger d'eau de javel avec d'autres produits : risque de dégagement d'un gaz dangereux.
- Ne jamais verser ce produit dans les toilettes ou dans la caisse du chat s'il reste de l'urine : urine + eau de javel = dégagement gazeux dangereux.
- Ne jamais transvaser le produit dans une bouteille ou un autre récipient à usage alimentaire.
- Mettre hors de portée des enfants.
- Conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur.



En cas d'accident

En cas de projection dans les yeux ou sur la peau

- Rincer abondamment ou plonger directement les yeux sous l'eau, répéter plusieurs fois pendant 10 à 15 min.
- Consulter un médecin.

En cas de dégagement de chlore, picotement des yeux, odeur acre

- Aérer les locaux et sortir.
- Alerter le 112 (centre d'appel d'urgence), ou le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU).

En cas d'ingestion

- Laisser la personne dans la position dans laquelle elle a bu le produit.
- Ne rien lui donner à boire (ni lait, ni eau).
- Ne pas essayer de la faire vomir.
- Alerter le 112 (centre d'appel d'urgence), ou le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU).

CALYXIS, Pôle d'expertise du risque

94, Rue des Ors - BP 68622 - 79026 Niort Cedex

Tél : 05 49 04 66 77 - Fax : 05 49 04 66 76

Email : calyxis@calyxis.fr - www.calyxis.fr



FICHE PRODUIT

Produits ménagers ou de bricolage

Eau de Javel

L'eau de Javel est à l'origine de nombreux accidents domestiques. Elle est le deuxième produit mis en cause lors d'intoxications, après le monoxyde de carbone, toutes classes d'âge confondues.



DESCRIPTION DU PRODUIT

- Dérivé du chlore, disponible sous deux formes :
Diluée : en bouteilles
Concentrée : en pastilles et berlingots
- Propriétés du produit :
Désinfectantes, blanchissantes, désodorisantes.
- L'EAU DE JAVEL NE LAVE PAS.
- Risques : utilisation et stockage à la maison.
- Possibilités d'éviter l'utilisation : remplacez-la par un nettoyage régulier avec de l'eau chaude et un détergent universel.

Conseils d'utilisation



- Acheter de préférence un produit contenant du bitrex (logo à gauche) qui rend le produit amer et évite les récives d'ingestion.
- Acheter plutôt de l'eau de javel diluée (moins agressive).
- Utiliser le produit seul (risque de dégagement gazeux).
- Pour les dilutions (pastilles et berlingots), suivre les conseils sur l'emballage.
- Nettoyer et rincer la surface sale avant utilisation de l'eau de javel, rincer abondamment après.
- Respecter la durée d'action du produit avant rinçage.
- Porter emballages vides et restes de produits, à une collecte de petits produits chimiques.

Précautions à prendre

- Ne jamais mélanger d'eau de javel avec d'autres produits : risque de dégagement d'un gaz dangereux.
- Ne jamais verser ce produit dans les toilettes ou dans la caisse du chat s'il reste de l'urine : urine + eau de javel = dégagement gazeux dangereux.
- Ne jamais transvaser le produit dans une bouteille ou un autre récipient à usage alimentaire.
- Mettre hors de portée des enfants.
- Conserver à l'abri de la lumière et de la chaleur.



En cas d'accident

En cas de projection dans les yeux ou sur la peau

- Rincer abondamment ou plonger directement les yeux sous l'eau, répéter plusieurs fois pendant 10 à 15 min.
- Consulter un médecin.

En cas de dégagement de chlore, picotement des yeux, odeur acre

- Aérer les locaux et sortir.
- Alerter le 112 (centre d'appel d'urgence), ou le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU).

En cas d'ingestion

- Laisser la personne dans la position dans laquelle elle a bu le produit.
- Ne rien lui donner à boire (ni lait, ni eau).
- Ne pas essayer de la faire vomir.
- Alerter le 112 (centre d'appel d'urgence), ou le 18 (pompiers) ou le 15 (SAMU).

CALYXIS, Pôle d'expertise du risque

94, Rue des Ors - BP 68622 - 79026 Niort Cedex

Tél : 05 49 04 66 77 - Fax : 05 49 04 66 76

Email : calyxis@calyxis.fr - www.calyxis.fr